



ASSOCIATION pour la RECHERCHE et la SAUVEGARDE des SITES ARCHEOLOGIQUES du TREGOR

Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

☎ : 02 96 46 32 51 - Email : arssat@wanadoo.fr - Site internet : <http://arssat.info/>

Permanences : Lundi et Mardi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h

Le 17 mars 2022

CIRCULAIRE n° 03-2022

Vous trouverez dans cette circulaire, l'organisation de notre réunion du 2 avril, l'annonce et les modalités de la sortie du 6 avril, sur le port de Tréguier, un dernier rappel pour les inscriptions pour la sortie des 18 et 19 mai dans le Morbihan et l'annonce de la conférence du samedi 30 avril sur les milices garde-côte en Bretagne. Bonne lecture.

I. Organisation de la réunion du 2 avril : Moment d'échanges et de convivialité pour les adhérents de l'ARSSAT

Comme annoncée dans la circulaire précédente, nous proposons une réunion pour l'ensemble des adhérents de l'ARSSAT, **le samedi 2 avril à 14h30, Salle des Ursulines**, rue Jean Savidan, à Lannion. Cet événement permettra de nous retrouver après une longue période de restrictions sanitaires, qui ne nous ont pas permis d'organiser avec vous les assemblées générales 2020, 2021 et 2022.

Nous évoquerons nos activités et en particulier celles développées cette année, selon le programme suivant :

- Quelques chiffres clés de l'ARSSAT
- Présentation des nouveaux membres du CA et du bureau élus lors du conseil d'administration du 7 février
- Présentation du livre sur Louargat et des autres ouvrages en vente à l'ARSSAT
- Sorties, conférences 2022 et perspectives
- Prospections pédestres du groupe Recherche
- Classement des collections de l'ARSSAT
- Mise en place des ateliers sur la thématique « Histoire et Art »
- Inventaires croix et calvaires
- Perspectives du groupe « petit patrimoine ».
- Correspondants de l'ARSSAT dans les communes
- Prochain bulletin annuel 2022 de l'ARSSAT

Pour les adhérents ne l'ayant pas encore fait, il sera possible de retirer le bulletin 2021.

Enfin, nous partagerons le verre de l'amitié, en respectant les consignes sanitaires du moment.

II. Mercredi 6 avril 2022 : Visite du port de Tréguier

Attention changement de date par rapport à la date initiale mentionnée dans la circulaire précédente.

Au croisement de trois rivières où les marées président aux changements de décor, le port de Tréguier a une histoire riche et variée à raconter.

À l'invitation de la municipalité, l'association Océanide propose un parcours-exposition de 2 km, le long du Guindy et du Jaudy, pour découvrir l'histoire maritime et ferroviaire de la ville illustrée par des photos d'époque, mais également par une quinzaine d'œuvres du peintre-douanier Louis-Marie Faudacq (1840-1916) qui a saisi sur le vif l'activité du port et les divers métiers liés à la mer. Une soixantaine de photos illustrant les lieux, jalonnent ce cheminement, elles seront commentées par Michel Le Hénaff, membre de l'association Océanide.



Cotisation : individuel: 27 € - couple: 37 € - étudiant: 17 € (ajouter 9,20 € si envoi du bulletin annuel par la poste)
Règlement par chèque à l'ordre de l'ARSSAT, soit au local les jours de permanence, soit par courrier à notre adresse :
ARSSAT - Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

RDV à 13h20 parking de Kermaria (bd Louis Guilloux) à Lannion pour un covoiturage, départ à 13h30.

Sinon RDV à 14h00 parking du Bois du Poète à Tréguier, rue Anatole Le Braz.

- Prix de la sortie : 3,00 € par personne.
 - Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants est limité à 30 personnes.
 - Inscription obligatoire et prise en compte par ordre d'arrivée.
par mail à l'adresse arssat@wanadoo.fr
ou par SMS en priorité ou téléphone auprès de P. Carmillat au 06 86 84 58 24.
- Le règlement sera perçu sur place, avant le début de la balade. Merci de prévoir la monnaie.

III. Samedi 30 avril 15h00 : Conférence à Lannion Espace Saint-Anne (entrée libre)

MILICES GARDE-CÔTE ET DÉFENSE DES CÔTES EN BRETAGNE (1689-1783)

Yann LAGADEC, docteur en histoire moderne, Université Rennes 2

Si l'institution n'est pas nouvelle – on en trouve la trace au tournant des XV^e et XVI^e siècles –, la milice garde-côte prend une importance nouvelle à compter de la fin du XVII^e siècle alors que, dans le cadre de ce que l'on a depuis appelé la « Seconde Guerre de Cent Ans » (1689-1815), les descentes anglo-hollandaises se multiplient sur les côtes de Bretagne : de la tentative de débarquement à Camaret en juin 1694 aux opérations contre Saint-Malo à l'été 1758, du siège de Lorient en 1746 à la défense de Belle-Île en 1761, les miliciens garde-côtes de la province sont régulièrement mobilisés, tandis que l'organisation de cette force d'appoint se rationalise et que les défenses – notamment les batteries – se multiplient le long des côtes. Les débats sont rudes cependant entre ceux qui voient dans ces marins et paysans du littoral ponctuellement armés une force sans grande utilité – à l'instar de Voltaire, dans L'Ingénu, en 1767 – et ceux pour qui les succès de 1694 et 1758 n'ont été possibles que grâce à ces miliciens.



Plan de la bataille de Saint-Cast 17 septembre 1758
Levé et dessiné par M. de Courville

Le but de cette conférence sera, à partir de l'exemple breton, de comprendre les enjeux et implications du développement de cette milice garde-côte alors que se développent dans les milieux militaires européens toute une série de réflexions sur ce qu'on appelle alors la « petite guerre ».

IV. Rappel inscription de la sortie de 2 jours à Vannes, Gavrinis, Locmariaquer et Carnac

Il reste encore quelques places pour la sortie des 18 et 19 mai 2022 dont les modalités d'organisation ont été détaillées dans la précédente circulaire.

Vous retrouverez ci-dessous le bulletin d'inscription à nous renvoyer le plus rapidement possible

Michèle Le Bourg, Présidente

Inscription à la sortie de 2 jours à Vannes, Gavrinis, Locmariaquer et Carnac les 18 et 19 mai 2022

Mme, M. : _____

Adresse : _____

Tél : _____

a (ont) déjà versé(s) la somme de€ pour la prévision de sortie 2020.

Souhaite(nt) être hébergé(s) : (cocher le type de chambre choisi)

en chambre Solo avec un grand lit ou de deux petits lits séparés : Arrhes : 40,00 X 1 = 40,00 €

en chambre Double, avec un grand lit. Arrhes : 30,00 X 2 = 60,00 €

en chambre Twin, avec deux petits lits séparés : Arrhes : 30,00 X 1 = 30,00 €

Avec : Nom Prénom du second occupant.

Le second occupant fournit son propre bulletin de réservation et son règlement.